

Avis public

Régie de l'énergie

HQT- HQD - DEMANDE DU TRANSPORTEUR ET DU DISTRIBUTEUR POUR LA RÉVISION TARIFAIRES DES ANNÉES 2026, 2027 ET 2028 – PARTIE CONJOINTE (DOSSIER R-4305-2025)

La Régie de l'énergie (la **Régie**) tiendra une audience publique pour étudier la demande d'Hydro-Québec de réviser et fixer les tarifs et les conditions de service dans ses activités de transport d'électricité (le **Transporteur**) et de distribution d'électricité (le **Distributeur**), (conjointement **HQTD**) pour les années 2026, 2027 et 2028 (la **Demande**).

La Demande et les documents y afférents sont disponibles sur le site internet de la Régie au <https://www.regie-energie.qc.ca>.

LA DEMANDE

HQTD demande à la Régie d'approuver des charges d'exploitation pour le Transporteur de 1 393,0 M\$ pour l'année témoin 2026, 1 417,5 M\$ pour l'année témoin 2027 et 1 447,9 M\$ pour l'année témoin 2028. De même, elle demande à la Régie d'approuver des charges d'exploitation pour le Distributeur de 1 926,4 M\$ pour l'année témoin 2026, 2 022,2 M\$ pour l'année témoin 2027 et 2 080,5 M\$ pour l'année témoin 2028.

HQTD demande également, notamment, d'approuver la modification de certains indicateurs, de maintenir les structures de capital présumées, d'autoriser le coût moyen pondéré du capital tel que soumis et d'approuver les coûts relatifs aux autres composantes du coût des avantages sociaux de même que les frais corporatifs soumis.

LES DEMANDES D'INTERVENTION ET LES SUJETS D'INTERVENTION

Toute personne intéressée à participer à l'audience publique doit faire parvenir à la Régie une demande d'intervention accompagnée du formulaire *Demande d'intervention – Liste des sujets* et, le cas échéant, d'un budget de participation **au plus tard le 14 août 2025 à 12 h**. Cette demande d'intervention doit contenir les informations mentionnées au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* et prévues au Guide de paiement des frais des intervenants 2020, dont les textes sont accessibles sur le site internet de la Régie.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5^e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-2452

Sans frais : 1 888-873-2452

<https://www.regie-energie.qc.ca>

Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca